

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ-MOURISCOT »

PROCEDURE ADAPTEE (Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Annonce B.O.A.M.P. n°19-2786

COLLECTIVITE :

S.I.A.Z.I.M. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE ILBARRITZ-MOURISCOT)

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - e-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHE :

Travaux de réaménagement de la rampe d'accès à la plage du Pavillon Royal

Le marché n'est décomposé ni en lots ni en tranches.

DELAIS DE REALISATION :

Délai d'exécution : 3 mois

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : www.eadministration64.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser prioritairement le profil acheteur du S.I.A.Z.I.M. : www.eadministration64.fr

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au **29 janvier 2019 à 12h00**, par voie électronique à l'adresse suivante : www.eadministration64.fr

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).